

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 6 mars 2017, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Riopel, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

M. Mario Deschâtelets #4            M. Jean-Jacques Trépanier #1  
Mme Thérèse Lemay #5

Absent :

M. Daniel Rose #6                    M Réal Nolet #3  
Mme Diane Laverdière #2

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h34

**2017-03-30    ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**2017-03-31    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2017**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 février 2017, tel que déposé.

**Adoptée**

**LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE L'ANNÉE 2016 SONT DÉPOSÉS  
PAR MONSIEUR DANIEL TÉTREULT CPA**

<b>Résultats année 2016</b>	<b>7 337\$ surplus</b>
Excédent (déficit) accumulé	
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>75 811 \$</b>
<b>Plus surplus année 2016</b>	<b>7 337</b>
Moins affectation :	
Fonds réservés pompiers	3 000
Fonds réservés aménagement	5 467
Fonds réservés décontamination	6 000
Fonds réservés bibliothèque	<u>680</u>
<b>Moins Total affectation 2016</b>	<b>15 147 \$</b>
<b>Excédent accumulé non affecté</b>	
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>68 001 \$</b>

**2017-03-32    POLITIQUE AIDE FINANCIÈRE COUCHES LAVABLES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter une politique d'aide financière pour l'utilisation de couches lavables.

**Adoptée**

**2017-03-33 POLITIQUE ACCUEIL NOUVELLES CONSTRUCTIONS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'annuler la politique actuelle de développement domiciliaire afin de la remplacer par une nouvelle politique d'accueil concernant les nouvelles constructions. Cette nouvelle approche permettra à la municipalité d'augmenter ses investissements en aménagement dans les différents secteurs de la municipalité et ainsi mieux répondre aux besoins des citoyens.

**Adoptée**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets concernant l'adoption d'un règlement sur les alarmes non fondées ou fausses alarmes à une séance ultérieure.

**2017-03-34 CONTRIBUTION FINANCIÈRE FABRIQUE ST-MARC**

Considérant que la Fabrique de St-Marc permet l'utilisation gratuite de la salle au sous-sol de l'Église pour ses besoins annuels ;  
Considérant que la Fabrique de St-Marc a permis le transfert à titre gracieux du terrain de la patinoire municipal ;  
Considérant qu'un investissement majeur est nécessaire pour la réfection du clocher de l'église en préparation du 100<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation en 2022 ;  
Considérant que la totalité des sommes nécessaires au projet a été amassée.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de procéder au versement d'un montant de 2 000\$ pour le projet de réfection du clocher de l'église.

**Adoptée**

**2017-03-35 DON ANNUEL FABRIQUE ST-MARC**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de verser un montant de 1 222.52\$ représentant les taxes foncières pour l'année 2017.

**Adoptée**

**2017-03-36 PROGRAMME SOUTIEN INVESTISSEMENT SECTEUR MANUFACTURIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu de verser le crédit de taxes de l'année 2 de programme au montant de 680.03\$ à l'entreprise Ébénisterie R.N.

**Adoptée**

**2017-03-37 AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare ;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public ;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers ;

EN CONSÉQUENCE, L EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO DESCHÂTELETS, APPUYÉ PAR MADAME THÉRÈSE LEMAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**Adoptée**

**2017-03-38 PLAN SÉCURITÉ CIVILE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'adopter le plan de sécurité civile mise à jour.

**Adoptée**

**2017-03-39 PACTE RURAL : DÉPÔT PROJET ENTREPÔT FROID**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière au pacte rural pour la construction d'un entrepôt froid afin de préserver la durabilité des équipements municipaux. Le conseil autorise madame Jocelyne Bilodeau, agente de développement à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette résolution.

**Adoptée**

**2017-03-40 DEMANDE DE DON FONDATION BROUSSEAU-DARGIS**

Considérant la politique de dons, commandites ou de soutien financier de la municipalité;

Considérant que la demande provient d'un organisme régional;

Considérant que l'activité visée ne dessert aucun citoyen de la municipalité.

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de ne pas donner suite à la demande même si celle-ci a un objectif louable.

**Adoptée**

**2017-03-41 APPUI MORAL : PROJET PILOTE QUALITÉ EAU DE SURFACE**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu de donner notre appui à l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie pour le dépôt d'une demande financière au pacte rural dans le cadre d'un projet de collecte de données quant à la qualité des eaux de surface et de diverses problématiques reliées à l'enjeu des changements climatiques.

**Adoptée**

**2017-03-42 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de février 2017 et celles prévisibles mars 2017.

Comptes fournisseurs payés en février 2017 pour un total de 543 283.59 \$  
Versement par chèque C1700008 à C1700026  
Paiement en ligne sécurisé L1700011 à L1700019  
Paiement par transfert électronique P1700012 à P1700026  
Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de mars 2017.  
Comptes à payer en mars 2017 en date du conseil pour un total de 14 675.38\$  
Salaires payés en février 2017  
D1700011 à D1700024 pour un montant total de 7 314.42\$  
Salaires à payer en mars 2017  
D1700025 à D1700044 pour un montant total de 13 568.21\$  
P1700001 pour un montant de 802.19\$

**Adoptée**

Le rapport budgétaire de février est déposé

**2017-03-43 LEVÉE**

À 20h20, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Jacques Trépanier, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

**Adoptée**

---

Jacques Riopel, maire  
Maire

---

Céline Dupras  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière